

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

72085

Objet

Subvention exceptionnelle à la Société des Concerts Royannais

DATE DE CONVOCATION

26 Juin 1972

DATE D'AFFICHAGE

26 Juin 1972

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 18

Nombre de votants 20

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante douze
le trente juin à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHE ,
MM. BUJARD, BUCHET , COLLE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON, LACHAUD ,
BROTREAU, DOMEQ, DELAIR, BOUCHET , BOUTET, PAPEAU, TAP, Mme BIDEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. STIPAL par M. TETARD
Me BARDE par M. NAULIN

Absents : MM. MM. DUFOUR , DOIREAU, Mme FAVIERE ,MM. RIVIERE
BERLAND , BARRIERE

M MONTRON a été élu Secrétaire.

La Société des Concerts Royannais, présidée par M. BENJAMIN, organise chaque année plusieurs manifestations d'un haut niveau artistique.

En 1972, trois concerts sont prévus au Palais des Congrès.

Le premier, organisé en mai dernier, s'est soldé par un lourd déficit compromettant la poursuite des activités de ladite Société.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis favorable des Commissions Culturelle et des Finances,

DECIDE :

- d'allouer, à titre exceptionnel, une subvention complémentaire de 500 F à la Société des Concerts Royannais.

- d'imputer la dépense correspondante CHAPITRE 945 - ARTICLE 657, étant précisé qu'un crédit de 500 F sera ouvert au Budget Supplémentaire 1972.

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance.

Pour extrait conforme au registre

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

Guy TETARD

SOUS-PRÉFECTURE - ROCHEFORT
ARRIVÉE LE
-12 OCT 1972
DÉLIBÉRATION EXÉCUTOIRE
(Art. 46 du C. M.)

